



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique fiscale

Question écrite n° 75665

Texte de la question

M. Etienne Pinte attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la politique fiscale du gouvernement à destination des personnes retraitées. Ainsi, certaines catégories de retraités sont-elles pénalisées dès lors qu'elles ont pu cotiser dans de bonnes conditions tout au long de leur vie, grâce à leur travail. En effet, il souhaite connaître la justification à l'appui du plafonnement à 3 160 EUR de l'abattement de 10 % sur les retraites et ce alors même que pour les salariés le maximum de la déduction est de 12 229 EUR.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Pinte](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75665

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2160